

Paris, le 19 avril 2012

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance avec grand intérêt de votre Charte des emplois de la famille et je vous remercie infiniment de son envoi.

Dans le prolongement du rendez-vous que vous avez eu avec Robert Rochefort, permettez-moi de vous faire part de mes réflexions.

Ces dernières années le secteur des emplois à domicile a connu une très forte progression. Il mérite donc d'être consolidé afin d'accompagner son développement. Je crois en effet qu'il s'agit là d'une nécessité sociale car ce secteur permet tout à la fois de créer de la solidarité envers les plus fragiles et de favoriser l'accès à l'emploi des personnes souvent peu diplômées qui trouvent là un moyen d'épanouissement. Il est évidemment question de lien social dans son sens le plus noble, et les pouvoirs publics se doivent d'y être sensibles.

J'ai naturellement pris connaissance avec la plus extrême attention des propositions inscrites dans votre Charte. Je souscris à leur économie générale.

Il me semble pertinent que nous réfléchissions à l'adoption d'un dispositif législatif particulier visant notamment à rassurer les employeurs et les salariés. Je crois également à la nécessité de simplifier les formalités administratives, cette simplification ne signifiant pas instabilité pour l'employé.

Pour ce qui concerne la fiscalité, vous connaissez mon engagement à traiter en priorité de la question de la dette qui, si nous ne faisons rien, va devenir incontrôlable. Je ne veux pas que notre pays connaisse la situation de la Grèce ou de l'Espagne. Cette fuite en avant serait d'ailleurs extrêmement préjudiciable aux emplois de famille, les particuliers risquant de renoncer à employer. Quand nous aurons stabilisé notre dette et nos déficits, vos propositions de substituer aux niches fiscales un dispositif d'allègement des charges et de déductibilité, mériteront, à mon sens de servir de base à notre réflexion commune, acteurs de la société civile et responsables gouvernementaux.

Je veux également évoquer le sujet de la dépendance. Elu, je lancerai un plan d'ensemble, «Face à la dépendance» qui devra capitaliser sur l'expérience acquise, sur le travail des médecins, des associations, de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, et qui fera jouer tous les leviers: recherche, amélioration de la prise en charge dans les maisons de retraite et les hôpitaux, construction d'une offre plus abordable pour les familles, appui aux aidants et mise en œuvre de la solidarité nationale. La dépendance et le handicap doivent faire l'objet d'une politique commune d'aide à l'autonomie de la personne. Ma priorité sera l'accompagnement humain qui permet de faire plus sans cependant dépenser des sommes inaccessibles.

Voilà en quelques lignes, résumés mon état d'esprit et mes propositions. J'espère qu'ils retiendront votre attention bienveillante.

Vous renouvelant mes remerciements, je vous prie de croire, madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.